

## FONDS DE SOUTIEN PIECES A FOURNIR DANS TOUS LES CAS

- Extrait Kbis ou Registre des Métiers
- Une attestation sur l'honneur de régularité de situation fiscale et sociale ou attestant d'une demande d'échelonnement de paiement
- Un courrier de saisine expliquant les difficultés économiques rencontrées depuis le début des manifestations
- RIB de l'entreprise

### **POUR LES ENTREPRISES IMMATRICULEES AVANT LE 01/11/2017 PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR**

- Pour le fonds Bordeaux Métropole : justifier d'une baisse cumulée du chiffre d'affaires supérieure ou égale à 20% pour les mois de décembre 2018, janvier et février 2019 par rapport au chiffre d'affaires réalisé sur la même période l'année précédente.

### **POUR LES ENTREPRISES IMMATRICULEES ENTRE LE 01/11/2017 ET LE 31/01/2019 FONDS BORDEAUX METROPOLE - PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR**

- Attestation de CA depuis l'ouverture à fournir par le dirigeant (pas forcément attesté par l'expert-comptable)
- Relevés de compte à fournir par le dirigeant depuis l'ouverture

**Ces éléments seront à joindre lors de la saisie en ligne\* de votre dossier par vos soins et votre expert-comptable ou centre de gestion agréé.**

*\*Ouverture de la plateforme unique dématérialisée le 03/04/2019 à 14h00  
Accès via le site internet [www.bordeauxgironde.cci.fr](http://www.bordeauxgironde.cci.fr)  
Clôture : le 30/06/2019 à minuit (sous réserve de disponibilité des fonds)*